JEUDI 10 JANVIER 1918 — 115e Année. — N° 10

LE NUMERO 10 CENTIMES

Le Mémorial DES PYRENÉES

ORGANE DE DÉFENSE SOCIALE ET RELIGIEUSE

LE NUMERO 10 CENTIMES

Abonnements { Pau et Basses-Pyrénées ..... Trois mois, 6 fr. — Six mois, 11 fr. — Un an, 22 fr. Autres Départements et Colonies..... — 6 fr. 50 — 12 — — 24 Etranger..... — 10 — 20 — — 38 Les abonnements sont payables d'avance

RÉDACTION-ADMINISTRATION PAU, 2, PLACE DU PALAIS-DE-JUSTICE, 2, PAU BORDEAUX, 48, RUE PORTE-DIJEAUX, 48, BORDEAUX

Publicité { Annonces judiciaires, 20 c. la ligne. Annonces ordinaires, 25 — Réclames 0f pagé 40 c. la ligne. Chronique locale, 50 — LES ANNONCES SE TRAITENT A FORFAIT. TÉLÉPHONE 0.07 L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les annonces et la partie financière

Les Annonces sont reçues à PAU au « MÉMORIAL DES PYRÉNÉES » et à BORDEAUX dans nos bureaux, à PARIS et en province dans les agences spéciales

Le Programme de Paix du Président Wilson

M. Wilson proclame le droit de la France à l'Alsace-Lorraine ; propose les bases de la Société des Nations et traite du relèvement de la Russie.

Ce Message produit une énorme impression

Londres, 9 janvier.

Voici le texte du programme de paix des Etats-Unis, tel qu'il a été exposé par M. Wilson au Congrès :

« 1° Accords de paix conclus ouvertement après lesquels il n'y aura plus d'accords internationaux privés de quelque nature qu'ils soient, mais la diplomatie procédera toujours franchement et publiquement.

« 2° Liberté absolue de la navigation sur les mers en dehors des eaux territoriales aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, sauf le cas où ces mers seraient fermées en totalité ou en partie par une action internationale en vue de l'exécution d'accords internationaux.

« 3° Suppression, autant qu'il sera possible, de toutes les barrières économiques, et établissement de conditions commerciales égales pour toutes les nations consentant à la paix et s'associant pour la maintenir.

« 4° Garanties suffisantes données et prises que les armements nationaux seront réduits à l'extrême limite, compatible avec la sécurité intérieure du pays.

« 5° Arrangement libre, dans un esprit large et absolument impartial, de toutes les revendications territoriales basé sur le respect strict du principe qu'en réglant toutes les questions de souveraineté, les intérêts des populations intéressées devront peser d'un poids égal avec les demandes équitables du gouvernement dont le titre doit être fixé.

« 6° Evacuation de tous les territoires russes et règlement de toutes les questions concernant la Russie, de façon à assurer la meilleure et la plus large coopération des autres nations du monde pour fournir à la Russie l'occasion opportune de fixer, sans entrave ni embarras, l'indépendance de son propre développement politique et national, pour lui assurer un sincère accueil dans la société des nations libres sous un gouvernement qu'elle aura choisi elle-même, pour lui assurer enfin toute la plus grande et de quelque nature qu'elle soit ou qu'elle pourrait désirer. Le traitement accordé à la Russie par les nations sœurs pendant les mois prochains sera la pierre de touche qui révélera la bonne volonté et la compréhension de ces nations pour les besoins de la Russie, abstraction faite de leurs propres intérêts et de leur sympathie.

« 7° Belgique. — Le monde entier sera d'accord que le pays doit être évacué et restauré sans aucune tentative de limiter la souveraineté dont il jouit à l'égard des autres nations libres. Nul acte mieux que celui-là n'aidera à rétablir la confiance des nations dans les lois établies et fixées pour régir leurs relations entre elles. Sans cet acte de réparation la structure et la validité de toutes les lois internationales seront pour toujours affaiblies.

« 8° Tout le territoire français devra être libéré et les parties envahies devront être entièrement restituées. Le tort fait à la France par la Prusse en 1871, en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, et qui a troublé la paix du monde pendant près de cinquante ans, devra être réparé, afin que la paix puisse être encore une fois assurée dans l'intérêt de tous.

« 9° Un réajustement des frontières italiennes devrait être effectué suivant les lignes des nationalités clairement reconnaissables.

« 10° Aux peuples de l'Autriche-Hongrie, dont nous désirons sauvegarder la place parmi les nations, devrait être donnée pour la première fois l'occasion d'un développement autonome.

« 11° La Roumanie, la Serbie et le Monténégro devraient être évacués. On leur restituera ceux de leurs territoires qui ont été occupés. A la Serbie sera accordé un libre accès à la mer, et les relations entre les divers Etats balkaniques devront être fixées amicalement sur les instructions des puissances, suivant des lignes étaloes historiquement. Des garanties internationales d'indépendance politique, économique et d'intégrité territoriale seront données à ces Etats.

« 12° Aux parties du présent empire ottoman seront assurées pleinement la souveraineté et la sécurité, mais les autres nationalités qui vivent actuellement sous le régime de cet empire, doivent d'autre part une sécurité certaine d'existence, et l'occasion de développer sans obstacles leur autonomie dont leur être donnée. Les Dardanelles seront ouvertes en permanence et constituent un passage libre pour les navires et pour le commerce de toutes les nations, sous des garanties internationales.

« 13° Un Etat polonais indépendant devrait être constitué comprenant les territoires habités par des populations incontestablement polonaises, lesquelles devraient être assurées d'un accès libre à la mer, l'indépendance politique, économique, et l'intégrité territoriale de ces populations seront garanties par une convention internationale.

« 14° Une Société générale des Nations devrait être formée en vertu de conventions spéciales ayant pour objet de fournir des garanties mutuelles d'indépendance politique et territoriale à tous les petits Etats. »

M. Wilson ajoute qu'afin d'obtenir de tels arrangements et de tels pactes, l'Amérique est disposée à combattre et à continuer la lutte jusqu'à ce qu'ils soient devenus une réalité.

« Mais si nous voulons cela, dit-il, c'est seulement parce que nous souhaitons voir le droit triompher, et parce que nous désirons une paix stable et juste qui ne peut être obtenue que par la suppression des plus grands moyens de guerre que ce programme fait disparaître. Les habitants des Etats-Unis ne peuvent régler leur conduite sur aucun autre principe, et pour la défense de ce seul principe, ils sont prêts à sacrifier leur existence et à mettre en avant leur honneur et tout ce qu'ils possèdent. »

L'IMPRESSION EN AMERIQUE

L'adresse du président Wilson a fait une impression profonde sur la Chambre, bondée de parlementaires, de diplomates et de fonctionnaires. Le discours avait été parsemé de bruyantes salves d'applaudissements, mais c'est une véritable et vigoureuse ovation qui s'est élevée de toute l'Assemblée, debout, lorsque M. Wilson a parlé de la République française et de la France dans la question de l'Alsace-Lorraine.

Les membres de la mission serbe, invités à assister à la séance de la Chambre, ont été assez nombreux des membres du cabinet. Ils ont eu leur part des applaudissements, qui ont salué la déclaration concernant la restauration de la Serbie et la liberté des peuples balkaniques.

La décision de M. Wilson de prononcer un discours était tout à fait inattendue. Ses collègues les plus proches n'étaient informés de la préparation de cette adresse, dont ils n'ont connu l'existence qu'au moment où la Maison-Blanche l'annonça.

L'adresse reçoit une approbation enthousiaste qui trouve son expression dans les commentaires des chefs des groupes du Congrès. L'opinion qu'on y entend généralement formuler est que ce discours pourrait avoir une influence sur la situation russe.

L'adresse fait siennes les conditions de paix formulées par M. Lloyd George.

M. Stone, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, se déclare pleinement d'accord avec M. Wilson, alors que les autres sénateurs parlent de l'adresse comme du plus grand des documents d'Etat.

M. Flood, président de la commission des affaires étrangères de la Chambre, déclare, de son côté, que ce discours encouragera les Alliés et réconfortera la Russie.

M. Meyer, le seul membre socialiste du Congrès dit que « c'est un bon message. »

Le Discours de M. Lloyd George

UN DISCOURS DU MINISTRE DU TRAVAIL EN ANGLETERRE

Londres, 9 janvier.

Lord Roberts, ministre du travail, parlant à Huddersfield, a fait allusion au discours de M. Lloyd George et dit qu'à son avis la déclaration du premier ministre a eu cet excellent effet de purifier l'atmosphère et de dissiper les appréhensions. Ses collègues du gouvernement, qu'elles qu'aient été leurs opinions politiques avant la guerre ne consentiraient pas à prolonger la guerre d'une seule heure, il en est convaincu, mais ils sont d'accord avec l'exposé des buts de guerre fait par M. Lloyd George dans son discours. Lord Roberts déclare qu'il ne voit rien dans l'attitude de l'Allemagne qui puisse faire croire à la possibilité d'une paix sur laquelle le peuple puisse compter. Avant que la Belgique soit complètement restaurée et complètement indemnisée pour les dommages qui lui furent infligés, il nous est absolument impossible, a-t-il déclaré, d'entrer dans la salle de la conférence de la paix. Aussi longtemps que l'Allemagne remportera des victoires, il fut impossible de distinguer les différents partis politiques en Allemagne; mais maintenant la situation est changée. Le ministre est convaincu que la France continuera la lutte jusqu'à ce que la cause des Alliés soit gagnée. Avant que l'Alsace soit rendue à la France, il n'y aura jamais de paix en Europe.

« L'Allemagne est désireuse d'avoir la paix, nous nous en sommes aperçus depuis plusieurs mois. Elle essaie de nous tâter, mais elle sait quel genre de paix la Grande-Bretagne et ses alliés sont disposés à accepter, et quand nous avons fait connaître nos conditions par des voies appropriées, il n'y a pas eu de réponse. Le peuple russe s'aperçoivra bientôt que sa cause est identique à celle des Alliés. Il devra alors, ou participer de nouveau à la guerre et rompre les négociations engagées avec l'Allemagne ou, au moins, s'associer de nouveau à ses anciens alliés, en comptant sur eux pour qu'un moment où ils concluront une paix avantageuse ils sauvegardent le patrimoine de la révolution et du peuple russes. »

Un Rapport de sir Douglas Haig

Londres, 9 janvier.

La « Gazette de Londres » publie aujourd'hui une longue dépêche du maréchal Haig sur les opérations de 1917, à l'exception de celles de Cambrai.

Le maréchal Haig dit que le plan de campagne des armées alliées pour 1917 avait été élaboré à la conférence des représentants militaires de tous les pays de l'Entente, tenue au quartier général français en novembre 1916. Ce plan consistait en une série d'offensives sur tous les fronts, dont la date était déterminée de façon telle que l'ennemi soit dans l'impossibilité de dégarnir un de ses fronts en faveur d'un autre. Les Anglais ont été les premiers à attaquer au printemps le saillant entre la Scarpe et l'Ancre et au côté d'Arras la crête de Vimy. Ils ont frappé ensuite un coup formidable dans les Flandres, avant que l'ennemi ne se soit rendu compte que l'attaque du sud ne serait pas poussée au-delà de ses objectifs. Les événements ultérieurs ont obligé à modifier le plan. Il fut décidé que l'attaque anglaise, en avril, formerait l'action préliminaire des opérations françaises plus décisives, auxquelles les Anglais coopéreraient.

Suit une longue énumération des offensives britanniques avec le terrain cédé aux Allemands, le nombre des prisonniers capturés, et le matériel pris.

Sir Douglas Haig termine sa dépêche en parlant des Alliés. Il dit qu'à la fin de l'année, rien n'est survenu qui ait pu diminuer la bonne harmonie entre les armées alliées ou entre les troupes anglaises et les populations civiles de France et de Belgique.

Violente Canonnade

Londres, 8 janvier.

Une dépêche d'Amsterdam aux journaux, annonce que dans la matinée de dimanche on a entendu de la frontière hollandaise, une violente canonnade.

Ce matin, la canonnade a repris entre cinq et six heures accompagnée de nombreuses explosions.

Les aviateurs ont manœuvré par un temps couvert.

La Situation en Portugal

LE CALME EST RETABLI

Lisbonne, 8 janvier.

Les incidents qui ont couru relativement à un complot contre le gouvernement sont dénués de fondement. Le calme est rétabli.

EN ALLEMAGNE

A LA COMMISSION PLENIERE DU REICHSTAG

Bâle, 8 janvier.

On mande de Berlin :

« La commission plénière du Reichstag a continué aujourd'hui les discussions interpolitiques hier.

« Après le président de la commission des affaires étrangères, le député Erzberger a déclaré qu'il était le porte-parole du parti du centre, qui est le parti gouvernemental par excellence, et qu'il était le porte-parole de la majorité du Reichstag, surtout dans la question polonaise. »

Les Communiqués officiels

COMMUNIQUES FRANÇAIS.

8 JANVIER, 23 HEURES.

EN CHAMPAGNE, NOUS AVONS REPOUSSE UNE TENTATIVE ENNEMIE SUR NOS PETITS POSTES, A L'EST DU TETON.

LUTTE D'ARTILLERIE ASSEZ VIVE DANS LE SECTEUR D'AVOCOURT ET DE BEZONVAUX. EN WŒVRE, DANS LA REGION AU NORD DE SEICHEPREY, NOUS AVONS EXECUTE UN LARGE COUP DE MAIN, QUI A PARFAITEMENT REUSSI. NOS DETACHEMENTS ONT PENETRE SUR UN FRONT DE QUINZE CENTS METRES ENVIRON DANS LA POSITION ALLEMANDE, DONT LES DEFENSES ONT ETE BOULEVERSEES ET LES ABRIS DETRUITS.

CONFORMEMENT AUX ORDRES REÇUS, NOS TROUPES SONT ENSUITE REVENUES DANS LEURS LIGNES, RAMENANT CENT CINQUANTE PRISONNIERS ENVIRON ET UN CERTAIN NOMBRE DE MITRAILLEUSES ET DE LANCE-BOMBES.

EN HAUTE-ALSACE, ACTIVITE DES DEUX ARTILLERIES, AU NORD DU CANAL DU RHONE AU RHIN.

9 JANVIER, 15 HEURES.

ACTIVITE INTERMITTENTE D'ARTILLERIE EN QUELQUES POINTS DU FRONT SANS ACTION D'INFANTERIE.

LE CHIFFRE TOTAL DES PRISONNIERS QUE NOUS AVONS RAMENES HIER DANS NOS LIGNES AU COURS DE L'INCURSION EFFECTUEE AU NORD DE SEICHEPREY EST DE CENT-SOIXANTE-DIX-HUIT, DONT UN OFFICIER ET DIX-HUIT SOUS-OFFICIERS.

COMMUNIQUES ANGLAIS

8 JANVIER, SOIR

AUJOURD'HUI, AU DEBUT DE LA MATINEE, LES ALLEMANDS SOUTENUS PAR DES JETS DE LIQUIDES ENFLAMMES, ONT DECLANCHE UNE ATTAQUE LOCALE CONTRE NOS TRANCHEES A L'EST DE BULLECOURT, OU ILS ONT REUSSI A PRENDRE PIED.

UNE CONTRE-ATTAQUE DE NOS TROUPES, NOUS A PERMIS DE RETABLIR NOTRE LIGNE ET DE FAIRE DIX-HUIT PRISONNIERS.

L'ARTILLERIE ENNEMIE S'EST MONTREE ACTIVE PENDANT LA JOURNEE, A L'EST ET AU SUD-EST D'YPRES.

LA PLUIE ET L'EPAISSE BRUME ONT BEAUCOUP RESTREINT HIER L'ACTIVITE AERIENNE. A LA NUIT, UN COURT INTERVALE DE BEAU TEMPS A PERMIS A NOS PILOTES, DE JETER DES BOMBES SUR LES GARES DE ROULERS ET DE COURTRAI.

9 JANVIER, APRES-MIDI

L'ENNEMI, QUI ETAIT PARVENU A PENETRER, HIER SOIR, DANS DEUX DE NOS POSTES AVANCES, AU NORD DE LA VOIE FERREE D'YPRES A STADEN EN A ETE IMMEDIATEMENT REJETE PAR UNE CONTRE-ATTAQUE LOCALE.

LES CANADIENS ONT EXECUTE AVEC SUCCES, CE MATIN, AU SUD DE LOOS UN COUP DE MAIN QUI LEUR A PERMIS DE RAMENER DEUX MITRAILLEUSES.

Les Crimes contre la Patrie

L'Affaire Turmel

TRANSFORMATION DE L'AFFAIRE

Paris, 9 janvier, matin.

Le capitaine Mangin-Bocquet a reçu hier le successeur de M. Darru, commissaire aux délégations judiciaires, qui lui a remis le rapport rédigé par son chef sur l'enquête faite en Suisse et dont le but était de vérifier les expectorations formulées au rapporteur par M. Turmel.

Celui-ci a été convoqué par le rapporteur, qui l'interrogera aujourd'hui.

Le bruit courait au palais, hier après-midi, de la transformation probable de l'inculpation de commerce avec l'ennemi en celle d'intelligence avec l'ennemi.

Le capitaine Mangin-Bocquet a recueilli dans la soirée la déposition de M. Delorme, député, qui a exposé l'affaire avortée des bœufs d'Abyssinie.

NOUVELLES PERQUISITIONS

Paris, 9 janvier, matin.

Sur mandat de M. Drioux, juge d'instruction, et M. Bouchardon, rapporteur près le troisième Conseil de guerre, MM. Pachot et Pérolet, commissaires aux délégations judiciaires, ont opéré hier, des perquisitions; le premier, concernant l'affaire Lenoir; le second, se rapportant à l'affaire Paul Comby.

Les Interpellations à la Chambre

Paris, 9 janvier.

Aux interpellations déjà déposées à la Chambre, il faut en ajouter une de M. Montet, député du Rhône, sur la crise de l'alimentation dans la région lyonnaise; et une autre de M. Lachaud, député de la Corrèze, sur les faits d'espionnage qui se sont passés au consulat français de Saint-Sébastien. Cette interpellation vise un ancien consul de France à Saint-Sébastien, contre lequel une mesure disciplinaire a déjà été prise par le précédent ministre des affaires étrangères.

AUX ETATS-UNIS

IL SERA TRANSPORTE LE DOUBLE DES EFFECTIFS PREVUS

Londres, 9 janvier.

Le correspondant du « Daily Telegraph » à New-York télégraphie le 7 janvier :

« Le « Sun » dit qu'il sait de source autorisée que les troupes américaines sont actuellement expédiées en Europe suivant des plans arrêtés par les gouvernements anglais, français et américain. Les nouveaux arrangements permettront de transporter en Europe, dans le courant de la présente année, le double des effectifs précédemment prévus. »

En Suisse

NOUVELLE AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Genève, 8 janvier.

On annonce de Rorschach (Suisse) que le lieutenant de l'armée suisse, Morian, commandant de la police aérienne pour le secteur de Rorschach vient d'être arrêté sous inculpation d'espionnage en faveur de l'Allemagne.

Dans cette affaire qui semble devoir prendre beaucoup d'extension, sont également impliqués de nombreux civils, notamment un industriel de Kreuzlingen, et deux mécaniciens de la station de Rorschach.

Cette affaire nouvelle, provoque une vive émotion.

Aspirants d'infanterie

Paris, 9 janvier.

Le « Officiel » publie la liste nominative, par region, des élèves aspirants venus du front [illegible]

Nous relevons, pour la 1re région les noms suivants :

6e : A. d'Alfonse d'Arvisé, M. Grouillaud; — 12e : M. Dumas, E. [illegible], P. [illegible], — 15e : R. Cazin, — 34e : J. Taurin, J. Carry, — 42e : M. [illegible], A. Coquelle, J. Pallerous; — 57e : J. Duverdier; — 143e : M.-F. Goiset; — 346e : J. Lapostre; — 212e : J. Gilles, — 233e : A. Bibrin, C. Fischer, A. Demarin, — 405e : E. Fourrin, — 416e : L. Mirean, C. Lefèvre de Cour, L. Martin, G. Sera de Riviere, P. Clary, — 3e colonial : R. Guerrinet, — 7e colonial : A. Roux, — 8e colonial : V. [illegible] — 3e colonial : E. Ferrer, — 8e colonial : R. Michaud.

La Propagande défaitiste

L'AFFAIRE BRION

Paris, 8 janvier.

Me Oscar Bloch s'est rendu dans l'après-midi d'aujourd'hui, mardi, à la prison de Saint-Lazare où il a fait signer à Mlle Hélène Brion un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris, qui a décidé que le Conseil de guerre était compétent pour juger un délit d'opinion.

Sur le front italien

COMMUNIQUE BRITANNIQUE

Londres, 8 janvier.

On publie le communiqué suivant du commandant en chef des forces anglaises en Italie :

« Notre artillerie a exécuté plusieurs tirs très réussis, et nos succès aériens se sont maintenus.

« Nous avons détruit huit appareils ennemis et en avons forcé deux à atterrir désemparés, au cours de la semaine dernière.

« Nous avons perdu seulement un appareil.

« Plusieurs attaques effectuées par nous, contre les aérodromes ennemis, ont été couronnées de succès. »

L'ARRET DE L'ENNEMI

Rome, 8 janvier.

Les journaux, examinant la situation militaire sur le front italien, estiment que la trêve ennemie ne dépend pas des conditions atmosphériques car les vallées de la Piave et du Brenta sont encore à sec. Le temps se maintient serein et froid et la neige est tombée jusqu'ici, seulement sur quelques sommets des montagnes, mais qu'elle est due plutôt à l'effet produit sur l'ennemi par la résistance opiniâtre qui s'est affirmée en nombreux combats, que la presse ennemie elle-même qualifie de très âpres et très violents.

C'est grâce à cette résistance que la ligne de la Piave, que l'on ne considérait, au début, que comme une ligne provisoire, a pris aujourd'hui l'aspect d'une ligne définitive.

L'arrêt de l'ennemi, loin d'être déterminé par des raisons atmosphériques, est au contraire une période de recueillement et de nouvelle préparation, rendues nécessaires par l'effet de surprise causé par une héroïque et inébranlable résistance.

En Italie

PROPAGANDE DEFAITISTE

Rome, 8 janvier.

Selon les journaux, des perquisitions ont eu lieu au siège de la Fédération de la jeunesse socialiste de Rome. Trois arrestations ont été opérées pour propagande défaitiste.

La Simplification des méthodes de travail

Paris, 9 janvier.

Le président du Conseil, ministre de la guerre, adresse de nouvelles instructions sur la simplification des méthodes de travail en vue de l'exécution la plus rapide, des affaires en cours.

A la suite de sa première circulaire, ses subordonnés à tous les échelons, avaient mis au compte des résultats réalisés et avaient présenté les observations que leur dictait l'expérience des nouvelles méthodes. Ces réponses ont permis de constater que de toutes parts, on est entré dans les voies prescrites et qu'en fait, presque toutes les affaires courantes, peuvent être traitées en trois jours. L'arriéré relevé dans certains services, a été liquidé, et des affaires importantes ont pu être réglées avec décision et avant toute formalité.

Dans sa nouvelle circulaire, le président du Conseil indique par le détail, un certain nombre de procédés dont l'application permettra d'atteindre le plus facilement, le but proposé.

L'expédition des affaires en sera ainsi accélérée. Celles qui seront soumises à la signature plus de trois jours après leur arrivée, doivent être accompagnées d'une fiche expliquant les causes du retard.

Informations parlementaires

POUR LES DEPARTEMENTS ENVAHIS

Paris, 9 janvier, matin.

Le groupe parlementaire des représentants des départements envahis a émis le vœu que les représentants concernant les [illegible] et ayant de 3 à [illegible] ans de mandat soient prolongés et que le gouvernement s'efforce d'assurer dans les départements [illegible] le plus tôt possible du pays [illegible] nombre d'entre eux.

Buts de Paix ou de Guerre

Il y a un An

M. Lloyd George, au nom de la Grande-Bretagne et aussi au nom des Alliés, vient de dire les modifications que l'Entente a apportées à ses buts de guerre, à la suite de la Révolution russe et dans le dessein de tourner contre la politique de Berlin la force des partis socialistes. M. Wilson, de son côté, a précisé, hier, dans ce style juridique dont il a le secret, les nouveaux buts de guerre des Alliés. Il n'est pas inutile de rappeler les buts de guerre des Alliés, fixés, il y a d'ailleurs juste un an, dans une Note aux Etats-Unis, alors neutres.

Voici : « La restauration de la Belgique, » de la Serbie et du Monténégro et les dé» dommagements qui leur sont dus, l'éva» cuation des territoires envahis en Fran» ce, en Russie, en Roumanie, avec de jus» tes réparations; la réorganisation de » l'Europe, garantie par un régime stable » et fondée aussi bien sur le respect des » nationalités et sur le droit à la pleine » sécurité et à la liberté de développement » économique que possèdent tous les peu» ples, petits et grands, que sur des con» ditions territoriales et des règlements in» ternationaux propres à garantir les fron» tières terrestres et maritimes contre des » attaques injustifiées la restitution des » provinces ou territoires autrefois arra» chés aux Alliés par la force ou contre le » vœu des populations, la libération des » Italiens, des Slaves, des Roumains et des » Tchéco-Slovaques de la domination » étrangère, l'affranchissement des popula» tions soumises à la sanglante tyrannie » des Turcs, le rejet hors d'Europe de » l'Empire ottoman décidément étranger à » la civilisation occidentale. Les intentions » de S. M. l'empereur de Russie à l'égard » de la Pologne, ont été clairement indi» quées par la proclamation qu'il vient » d'adresser à ses armées. »

Chose notable : C'est la Turquie que nos nouveaux buts de guerre avantagent le plus. C'est assez curieux à constater. Mais la France ? A cet égard, il y aurait beaucoup à dire. Ce ne serait assurément pas inopportun; mais on nous frapperait pour cause d'importunité.

A Berlin

On commence à avoir des nouvelles sur l'effet, en Allemagne, de la « contre-attaque » de M. Lloyd George. Il est sûr que certains éléments socialistes l'ont utilisée avec quelque vigueur pour conduire le gouvernement à des concessions. Il y a, dans les hautes sphères allemandes, une forte agitation. On parle de vifs incidents et de menaces de démissions sensationnelles. Mais la majorité du Reichstag soutient l'état-major qui veut imposer à la Russie une paix de violence, — et qui, sans nul doute aussi, médite contre les Alliés une agression des plus violentes. La manœuvre de Londres semble devoir exciter le gouvernement du kaiser et non pas l'amener à composition. Or, M. Fournol le note, aujourd'hui, dans le **Petit Journal**, « l'esprit qui triomphe en ce moment en » Allemagne, ce n'est pas le pangermanis» me modéré de Kuhlmann, c'est le pan» germanisme enragé ». Le Kaiser est avec Kuhlmann mais Ludendorff et Hindenburg ne veulent pas céder. Nous pensons que leur avis prévaudra, et c'est ce qui justifie cette remarque du **Journal** qu'il faut beaucoup moins regarder les divisions noires parmi les Allemands que les divisions massées sur la ligne de feu.

M. Wilson

Les Alliés voudraient briser cette agression avant qu'elle n'éclate. Et c'est pourquoi l'offensive de paix commencée par le discours de M. Lloyd George s'affirme, aujourd'hui, par un message de M. Wilson au Congrès américain. L'entreprise n'est pas menée sans vigueur; mais, que de réserves suggère cette levée de discours, — si l'on peut ainsi dire ! N'est-il pas trop tard ? N'a-t-on pas délaissé, hier, la sagace besogne de certain « diplomate » haut placé dans le monde, qui, de sa chaire inébranlable, domine les Etats ? Les conditions des Alliés se rapprochent des conditions très générales que le Pape naguère proposa. Et voici que l'on va, demain, enfoncer sans mesure l'Homme de la Maison Blanche de Washington, et que les récriminations contre le Pontife blanc du Vatican reprennent dans la presse de France. Etrange et significatif !

Qui dirige la guerre ? Qui dirige la diplomatie ? Qui, du côté des Alliés ? Français Latins d'Europe, qui êtes au cœur du conflit, observez, voyez, jugez ! On proclame, c'est vrai, notre droit à l'Alsace-Lorraine. C'est bien, c'est très bien ! Mais, il y a autre chose, oui, il y a autre chose que toute l'histoire et que tout l'intérêt de la France requièrent. Il y a nos limites naturelles. Le Message de M. Wilson n'en parle pas. Il insiste plus spécialement sur le cas de la Russie. Il y a là une démarche dont l'importance ne nous échappe pas. Mais, la aussi, n'est-il pas trop tard ? En tout cas, quel soudain et profond remue-ménage dans le sens de la paix ! Si cette offensive des Alliés menace de provoquer entre Berlin et ses complices et au sein de l'Allemagne des flottements, des frottements et même des scissions, — ce qu'on espère, — le parti de la guerre est à même de provoquer tel fait qui précipitera les événements et fera encore parler le canon et mettra encore en œuvre tous les engins d'une guerre sans pitié. Une telle guerre entraînera une révision totale des buts de paix, — et, Dieu aidant, dans le sens français, latin et européen, cette fois.

Au Parlement

Envisageons donc un formidable retour offensif de la guerre, de cette guerre germanique dont M. Gouzy, doyen d'âge du Sénat, flétrissait, hier, la férocité. M. Gouzy a eu raison de s'écrier : « La France est » résolue à la guerre à outrance ! » Mais, pour que celle-ci donne vite et tout à fait la victoire, il faut la conduire par des procédés qui ne soient pas renouvelés de ceux du fameux et tonitruant Gambetta. M. Siegfried, doyen d'âge de la Chambre, a parlé, lui aussi, de notre « volonté de vaincre ». Cette volonté sera d'autant plus efficace qu'elle disposera, pour agir, d'un organe plus ferme, plus vigoureux, mieux outillé à tous égards. Pour la conduite de la guerre, en vérité, les doctrines qui prévalent aux sommets de l'Etat n'importent pas médiocrement.

A propos du discours de M. Siegfried, si poignant et si noble, et qui va chercher en bon ordre dans de très vieilles dates de notre histoire, et bien plus loin que la Révolution, les sources de notre droit formel sur l'Alsace-Lorraine, quelle joie de noter qu'il s'est achevé sur un acte de confiance dans la « justice divine qui fera son œuvre ! » Ah ! si nous avions, enfin, en tant que nation, le sens des satisfactions que requiert cette justice; si nous savions faire, en tant qu'Etat, ce qu'il faut pour qu'elle se tourne tout entière contre nos ennemis. Mais quand voudra-t-on prier, afin d'avoir, selon ce que disait, ces jours derniers, le roi d'Angleterre à son peuple, « la clarté de vision et la force nécessaires pour la victoire de notre cause ! » C'est plus que jamais le moment.

Paul COURCOURAL.

La Guerre civile en Russie

Les Négociations germano-russes

L'ATTITUDE DES SOCIALISTES ALLEMANDS

Amsterdam, 8 janvier.

D'après un télégramme de Berlin, le groupe socialiste du Reichstag s'est réuni hier pour discuter les difficultés soulevées par les négociations de paix. On s'attend à ce que cette conférence adresse au gouvernement une demande pressante, d'avoir à faire connaître au gouvernement russe, que l'Allemagne renonce au programme exposé le 25 décembre, relativement à une paix sans annexions ni indemnités. Les socialistes presseront le gouvernement de retirer les conditions faites par lui à Brest-Litovsk, le 2 décembre, conditions que personne en Russie n'acceptera jamais.

Le « Vorwarts » dit que cette conférence socialiste est la plus importante qui ait été tenue depuis le mois d'août 1914.

LES DELEGATIONS

Bâle, 8 janvier.

On mande de Berlin :

« Le grand vizir Talat pacha, est arrivé hier à Brest-Litovsk, où il représentera la Turquie comme premier délégué dans les négociations de paix. On attend à Brest-Litovsk, les autres délégués de l'Ukraine. »

LE SIEGE DE LA CONFERENCE DE LA PAIX

Zurich, 8 janvier.

La « Nouvelle Gazette de Zurich » apprend de Copenhague, qu'un représentant officiel du gouvernement maximaliste, se trouve actuellement dans cette ville pour étudier la possibilité d'y réunir la conférence de la paix.

LE ROLE DES UKRAINIENS

Londres, 8 janvier.

Au sujet du rôle de la délégation ukrainienne dans les négociations, le bureau ukrainien communique la dépêche suivante de Kiel, 4 janvier :

« C'est en vertu d'un accord avec les maximalistes, que l'Ukraine, comme Etat indépendant, prend part aux pourparlers de paix à Brest-Litovsk.

« Les représentants ukrainiens nommés par le Parlement ukrainien de Kiel, seraient le professeur Hrushevsky, M. Vinnitchenko, chef du gouvernement, et le ministre de la justice M. Tkachenko.

« Dans la note présentée [illegible] ukrainiens, on relève les conditions suivantes :

« L'Ukraine demande que la paix soit générale et conclue par tous les belligérants, qu'une autonomie complète soit accordée à tous les peuples, et que leur existence soit garantie; aucune contribution ni indemnité ne sera payée; toutes les puissances mondiales devront reconnaître l'indépendance de la République ukrainienne qui possédera son propre gouvernement, sa propre armée et son corps diplomatique; le pouvoir du gouvernement maximaliste ne sera pas reconnu en Ukraine et ne pourra s'exercer qu'en Moscovie; la paix devra être signée par les représentants de toutes les Républiques indépendantes de Russie, formant la confédération russe. »

« Les représentants parlementaire ukrainiens de la Galicie, ont d'autre part, fait une déclaration au Reichsrath, demandant que la question ukrainienne en Autriche, soit résolue par la formation d'une province autonome dans le cas où la Galicie orientale et la Bukovine du nord, ne feraient pas partie intégrante de l'Ukraine, après la conclusion de la paix. »

LE GRAND-DUC MICHEL ALEXANDROVITCH

Zurich, 9 janvier.

Une personnalité touchant de près au trône de l'ex-tsar, le grand-duc Michel Alexandrovitch, communique à la presse russe que le grand-duc, en faveur duquel Nicolas avait en son temps abdiqué, vient de renoncer à toute activité politique estimant impossible d'administrer l'Etat dans les conditions créées en Russie. Il n'acceptera pas, dans quelque circonstance que ce soit, de monter sur le trône.

LE CHEF DES VOLEURS A PETROGRAD ETAIT... LEUR JUGE !

Petrograd, 9 janvier.

L'arrestation en flagrant délit d'une bande de cambrioleurs a fait découvrir que le chef suprême des troupes de malfaiteurs qui ont commis depuis un mois plus de 50.000 crimes dans la capitale, était un nommé Ignatieff Lapine, président du tribunal correctionnel (cour de justice répressive) maximaliste. Lapine, prévenu à temps, a pris la fuite.

NOMBREUX ATTENTATS CONTRE LES SOVIETS

Zurich, 9 janvier.

On mande de Stockholm que plusieurs attentats ont été commis contre les Soviets dans divers gouvernements. A Tomsk, le manège de la Garde fut incendié pendant que le Soviet y tenait séance.

Un Représentant de la France auprès de l'Ukraine

Paris, 9 janvier.

On apprend de Kiel, que le général Tabouis, attaché au représentant de la France auprès du chef du gouvernement ukrainien, a été rappelé pour [illegible] quarts d'heure [illegible] du secrétariat général de l'Ukraine.

Dépêches de la veille

LE PARLEMENT

A LA CHAMBRE

Paris, 8 janvier.

La séance est ouverte à deux heures vingt. Sur le banc ministériel de M. Steg'ried, le doyen d'âge de la Chambre.

M. Siegfried porte allègrement ses quatre-vingt un ans. Le temps ne l'a pas vieilli courbé sa haute taille. Il est entouré au bureau des jeunes secrétaires d'âge : MM. Angles, Gruet, Quinaille, L. Bernard, Paul Simon. Le sixième, M. Farjeot, est absent.

Dans l'hémicycle, M. Deschanel, président sortant, est très entouré. Il s'entretient amicalement avec le doyen de la Chambre, le baron de Mackau, qui aurait présidé la séance s'il ne s'est excusé en raison de sa santé. MM. Colliard, Lafferre, J. L. Dumesnil et Lémery sont au banc des ministres.

Le président déclare ouverte la session ordinaire de 1918, et, d'une voix ferme, donne lecture de son discours.

Discours du Président d'âge

« Mes chers collègues,

« Je ne veux pas prendre possession de ce fauteuil, ne fût ce que pour quelques instants, sans mettre tout d'abord l'interprète des sentiments de sympathie et de respect que nous éprouvons tous pour notre collègue, M. de Mackau, dont l'absence momentanée me vaut l'honneur de vous présider aujourd'hui.

« Je ne pensais guère me trouver un jour à une telle place et dans de telles circonstances, lorsque en 1871, le cœur serré, je quittais devant l'envahisseur le pays de ma jeunesse. Ma ville natale, Mulhouse, n'avait jamais été allemande et mon grand-père était bourgeois de la ville quand en 1798, la petite République demanda librement sa réunion à la France. A ce moment, l'Alsace et la Lorraine étaient déjà françaises, le pays de Metz depuis 1552, l'Alsace depuis 1648, la totalité de la Lorraine depuis 1766. Elles l'étaient profondément, et s'il en eût fallu la preuve, l'annexion de l'Empire allemand l'eut donnée.

« N'est-ce pas en effet devant les baronnets de Prusse qu'eurent lieu les élections tragiques où les 36 députés des deux provinces requirent d'un suffrage unanime le mandat de protester à l'Assemblée nationale contre cette annexion.

« Vous vous souvenez des termes émouvants dans lesquels, à Bordeaux, ils déclarèrent nul et non avenu le pacte qui disposait des populations de l'Alsace-Lorraine sans leur consentement, et vous avez pressé sur l'espoir l'engagement solennel qu'ils prenaient en leur nom de rester fidèles à la France.

« Jamais engagement ne fut plus scrupuleusement tenu, vous le savez, mais surtout peuvent le savoir ceux qui ayant là-bas laissé leurs souvenirs et leurs espérances, ont suivi jour par jour le martyr de l'Alsace-Lorraine et son indomptable résistance. Il faut que cette fidélité trouve sa récompense, il le faut pour elle, il le faut pour la France, il le faut pour le monde.

« A leur protestation, les mandataires de l'Alsace-Lorraine en termes prophétiques, avaient ajouté que les nations civilisées devaient à leur propre conservation d'interdire pareilles violations du droit, et qu'à les tolérer, elles risquaient de se trouver les victimes de nouveaux attentats. Ces attentats ils sont produits. Ni la Serbie ni la Belgique n'auraient sans doute eu le sort que leur réservait l'Allemagne, si celle-ci ne s'était vis-à-vis d'elle sentie forte du précédent de l'Alsace-Lorraine.

« L'injustice de 1871 est la cause de toutes celles qui ont suivi. C'est elle qu'il faut réparer si nous voulons que les horreurs d'aujourd'hui ne se renouvellent pas. C'est ce que vient de proclamer Lloyd George, interprète de la conscience de l'humanité, en disant : « Nous voulons aussi sauvegarder jusqu'à la mort la démocratie française dans ses demandes de révision de la grande injustice commise en 1871.

« En tout cas, nous avons le droit de compter sur la victoire. Cette victoire, nous l'aurons, grâce à notre admirable armée qui donne chaque jour de nouvelles preuves de son héroïsme. Nous l'aurons grâce au concours puissant des plus nobles nations du monde qui se sont ralliées à notre cause parce que nous défendons les idées de justice et de liberté. Envisageons donc l'avenir avec confiance. Nous aurons encore de nombreuses difficultés pendant la guerre et après la paix, mais avec les merveilleux ressorts de notre race nous saurons les surmonter.

« Ces difficultés, même les restrictions qui nous seront imposées, le rejet à une vie plus simple et par conséquent plus saine, où le sentiment constant des devoirs de solidarité et de fraternité devra occuper la première place tout cela trempera nos caractères et fortifiera nos volontés.

« Ainsi comprenant les devoirs qui nous incombent comme représentants du pays qui a le droit d'attendre de nous une attitude toute de conscience, de désintéressement et de patriotisme, nous aurons les forces voulues pour redoubler le travail nécessaire.

« Il nous faudra parer aux charges financières par un esprit de sacrifice qui devra s'appliquer tout d'abord aux privilèges de la fortune. Il faudra combler les vides de notre population en développant l'esprit de famille, sauver les qualités physiques de notre race en prescrivant l'alcool, maintenir notre influence à l'étranger par une expansion plus grande de notre jeunesse, relever les ruines en poursuivant à son maximum notre développement agricole, industriel et commercial.

« Il faudra que dans tout le pays comme dans cette assemblée subsiste l'union sacrée qu'aux élections prochaines, par un geste de justice et de reconnaissance, il soit donné aux femmes le bulletin de vote pour leur admirable attitude pendant la guerre.

« Il faudra enfin que les luttes des partis disparaissent devant les préoccupations, les seuls intérêts de la France.

« Ce sont là, mes chers collègues, les vœux que je forme pour notre patrie bien-aimée. Mon âge ne me permettra sans doute pas de les voir réalisés, mais si les hommes passent, notre terre généreuse les recueille sans cesse.

« Après tant de luttes, de deuils et d'épreuves si vaillamment supportés, j'ai la certitude qu'une ère nouvelle se lèvera : la justice divine fera son œuvre. Mais aujourd'hui, c'est la guerre, et nous n'avons qu'une volonté : celle de vaincre. C'est devant nos héros qui luttent pour la France, devant vos mutilés et nos morts qu'en notre nom à tous je m'incline en leur offrant l'hommage de notre éternelle reconnaissance. »

La Chambre applaudit chaleureusement l'hommage rendu par M. Siegfried à son aîné, le baron de Mackau. Puis, les applaudissements se répètent, se précipitent et se transforment en acclamations pour approuver les paroles du président sur l'Alsace-Lorraine.

M. Siegfried est vivement ému et un sanglot étrangle dans sa gorge, lorsqu'il rappelle les circonstances qui l'ont obligé à quitter son pays en 1871 devant l'envahisseur.

Il serait trop long d'énumérer tous les passages qui ont retenu l'attention de la Chambre. Il en est un toutefois qui mérite d'être signalé. C'est celui qui revendique pour les femmes le droit de vote. Les uns ont souri, les autres se sont exclamés, mais la plupart ont applaudi.

M. Siegfried a terminé au milieu des acclamations. Quelques-uns ont réclamé l'affichage, mais la modestie de M. Siegfried paraissant s'y opposer, personne n'a insisté.

LE BUREAU DEFINITIF

On procède au vote des scrutateurs pour la vérification des résultats de l'élection du bureau définitif. A deux heures quarante, le scrutin est ouvert pour la nomination du président. Le défilé commence à la tribune. M. Ellen Prévot ouvre le feu.

Votant les résultats des scrutins.

M. Deschanel est réélu président de la Chambre par 319 voix.

Sont élus :

Vice-présidents : MM. Groussier, 263 voix; Monestier, 263; Abel, 256; Renoult, 253.

Questeurs : MM. Saumande, 364; Jean Dupand, 294; Leleur, 291.

Secrétaires : MM. Jean Brunet, 296; Hubert Rouger, 253; William Bertrand, 253; Marius Bozerian 267; Le Bail, Malmian, 284; Cathala Picard, 255; Rouillaux, Dupage, 256; Ancel 247.

Le président déclare le bureau de la Chambre constitué.

La prochaine séance est renvoyée à jeudi trois heures, pour l'installation définitive du bureau et la fixation de l'ordre du jour.

La séance est levée à six heures.

AU SÉNAT

SEANCE DU 8 JANVIER

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Ganzy.

M. Dubost prend place à gauche, sur le premier siège des bancs réservés aux commissaires. M. Clemenceau, président du conseil, assiste à la séance.

M. LE PRÉSIDENT. — J'adresse à mes collègues, qui sont mes contemporains et que le malheur a retenu dans leurs départements respectifs, mon affectueux salut et j'exprime le plus grand regret que notre vénéré doyen n'ait pas pu venir présider cette séance.

Le président prononce un discours très long dont voici l'analyse :

« Mes chers collègues :

« La vieillesse, manifeste comme plus haute joie de recevoir de ceux à qui elle fait confiance des témoignages que des compliments, mérite pourtant aujourd'hui que je la regrette, puisque c'est à elle que je dois le grand honneur de présider cette notre assemblée et la grande joie de pouvoir publiquement avec mon admiration, mon respect ma reconnaissance pour les braves qui nous défendent, l'horreur, la haine, le mépris que inspire la nation de proie qui depuis près de quatre ans nous a déclaré la guerre. Est-ce bien la guerre qu'il faut dire ? Non messieurs. L'état sauvage ne est la guerre entraîne fatalement des violences, des cruautés parfois des atrocités qui sont la honte de l'humanité. Mais elle les réprime quand ce ne sont pas les Germains qui font la guerre, par certaines vertus sociales : la loyauté, la courtoisie, le respect de la parole donnée, la pitié envers les faibles et les blessés. »

M. Gouzy cherche vainement la trace de ces vertus chez les Germains. A la place, il trouve la ruse, la fourberie, la déloyauté, le mensonge, le goût et le culte de l'espionnage et par dessus tout, la férocité. « Ce sont, dit-il, les caractéristiques de la race.

Bien avant la guerre, tous les écrivains allemands, sur un mot d'ordre de leur gouvernement avaient préparé cette mentalité. M. Gouzy rappelle les atrocités commises depuis le début de la guerre : pillages, incendies, meurtres, envois de bonbons empoisonnés par avions et montre les Allemands utilisant les plus récentes découvertes de la science pour mettre en pratique les enseignements reçus.

M. Gouzy réclame des châtiments, non pour les victimes, mais pour les bourreaux. « Un Anglais déclare le doyen d'âge, réclame que ces châtiments soient prononcés légalement, individuellement. Il a raison. L'Entente aura l'énergie d'exercer cette justice. Mais avant le châtiment de demain, il faut vaincre.

M. Gouzy conclut : « Me reposant avec fierté sur notre admirable armée, je proclame de toute mon âme de vieux soldat, de vieux patriote, que la France est résolue à la guerre à outrance, résolue à la victoire ! »

Ces discours est très applaudi.

Il est procédé au tirage au sort des bureaux.

Le président donne lecture des lettres par lesquelles M. Gustave Rivet et M. Lucien Cornet déclarent qu'ils ne sont pas candidats, le premier aux fonctions de questeur, le second aux fonctions de secrétaire et remercient le Sénat de la confiance qu'il leur a témoignée.

L'ordre du jour appelle le scrutin pour la nomination du président définitif.

M. Dubost est réélu président par 128 voix sur 160 votants.

On procède ensuite à l'élection des vice-présidents.

Votants, 154.

Sont élus : MM. Bouvier-Champeaux, 147 voix; Régismanset, 142; Chautemps, 141; Saint-Germain, 134.

Le scrutin pour l'élection des secrétaires donne les résultats suivants :

Votants, 150.

Sont élus : MM. Chastenet, 143, de Lamarzelle, 142; Amic, 142; Lontet, 141; Lucien, 139; Hubert, 139; Quesnel, 137; Simonet, 135.

Enfin sont élus questeurs :

Votants, 155.

MM. Benson, 138; Th. Girard, 134; Bonnefoy-Sibour, 134.

M. Vien n'a obtenu que 48 voix.

La séance est levée à cinq heures quarante-cinq.

Séance jeudi à trois heures pour l'installation du bureau.

Informations parlementaires

INTERPELLATIONS

Paris, 8 janvier.

M. Mouret, député du Rhône, annonce qu'il interpellera le ministre du ravitaillement au sujet du manque de farine dans la région lyonnaise et des mesures à prendre pour y remédier.

Le docteur Lachaud, député de la Corrèze, a déposé une demande d'interpellation au président du Conseil sur certains faits scandaleux qui se seraient produits au château de Saint-Sébastien.

Le groupe socialiste du Parlement s'est réuni ce matin. M. Nayrous l'a informé qu'il déposait une interpellation sur la conduite de la guerre, sur les buts de guerre de la France et de ses alliés et sur les moyens diplomatiques une conférence du gouvernement pour aboutir prochainement à la paix générale, juste et durable.

Après un échange de vues, le groupe socialiste a chargé les citoyens Caelan, Renaudel et Albert Thomas de solliciter en vue de l'interpellation déjà annoncée sur le refus des passeports et l'action générale diplomatique du gouvernement français.

Sur le front italien

Communiqué du Commandement suprême

Rome, 8 janvier.

La neige et le mauvais temps ont considérablement réduit l'activité combative. Il y a seulement eu des actions d'artillerie de quelque intensité dans le secteur oriental du plateau d'Asiago et dans la région des monts Tomba, Montenera et Montello. Au nord du mont Lemeri, nos patrouilles exploratrices ont fait quelques prisonniers.

En Australie

LA DEMISSION DU CABINET HUGHES

Melbourne, 8 janvier.

Le cabinet Hughes a démissionné à la suite de l'échec du référendum sur la conscription. Le leader ouvrier Tudor a été appelé pour former le nouveau ministère.

Communiqué belge

Les journées des 7 et 8 courant ont surtout été marquées par des tirs en dispersion d'intensité moyenne dirigés sur les environs de Ramscapelle, Pervyse, Saint-Jacques-Capelle, Oudecapelle et Nieuwcapelle.

D'autre part, nos tranchées du secteur de Dixmude ont été, pendant ces deux journées l'objet de bombardements assez violents auxquels nos batteries ont énergiquement riposté.

Aujourd'hui après midi, les Allemands ont canonné avec assez d'intensité les environs de Boxschoote et de Luygham. Notre artillerie a riposté par des tirs sur l'organisation défensive ennemie.

Les Crimes contre la France

L'Affaire Caillaux

GUSTAVE HERVE ENTENDU

Paris, 8 janvier.

Cette après-midi, M. G. Hervé, directeur de la « Victoire », est entendu par le capitaine Bouchardon sur l'affaire Caillaux.

LA MATINEE DES INSTRUCTEURS

Paris, 8 janvier.

M. Bouchardon, rapporteur au 2e Conseil de guerre, a reçu ce matin la visite d'un agent du contre-espionnage dont on ne donne pas le nom.

M. Bouchardon, rapporteur adjoint, a fait venir à Paris Corby un nouvel interrogatoire qui a porté principalement sur les relations de l'intrigant avec M. Lemaître et sur les affaires traitées en commun.

Cette après-midi, M. Bouchardon a entendu M. Sarraute, l'ancien bâtonnier, qui a plaidé des articles publiés dans la « Bonne Humeur », réunis en volume sous le titre « Les serviteurs de l'ennemi ».

De son côté, M. Drouet jeune d'instruction a procédé au profit à la suite de confrontations MM. Ch. Humbert, Pierre Lenoir et Desouches.

Communiqué de l'Armée d'Orient

DU 7 JANVIER

Patrouilles ennemies repoussées près de Staravina

Dans la boucle de la Cerna notre artillerie a exécuté des tirs de destruction sur les batteries ennemies.

Les aviations alliées ont exécuté plusieurs bombardements dans la vallée du Vardar et au nord de Monastir.

434 navires norvégiens coulés

Londres, 8 janvier.

434 navires norvégiens, jaugeant ensemble 650,000 tonnes, ont été coulés en 1917, par suite d'actions de guerre, entraînant la mort de 60 marins norvégiens, tandis que 255 autres ont été portés comme disparus.

Il y a un An

Le 10 Janvier 1917

Le gouvernement d'Athènes fait droit à toutes les requêtes de l'Entente.

Les Alliés répondent à la Note de M. Wilson en indiquant leurs buts de guerre.

Le cuirassé anglais Cornwallis est coulé par un sous-marin ennemi.

Une Note du gouvernement belge aux Etats-Unis expose les griefs et requêtes de la Belgique.

Chronique locale et Régionale

Basses-Pyrénées

PAU

Nos vaillants. — Voici la belle citation dont vient d'être l'objet notre compatriote, le capitaine Hormet, commandant l'aéronautique de C. A.

« Officier remarquable, organisateur énergique, très brave, a commandé un secteur présentant une de la mise en la plus brillante, parvant à l'ennemi, accompagnant les missions importantes, se réservant les rôles délicates. S'est distingué à de nombreuses reprises. Est revenu deux fois avec un avion gravement atteint par le tir de l'ennemi.

« Le 11 août 1917, a accompli une très délicate reconnaissance à basse altitude pour prélever les premières lignes. »

— Albert Bergonneau, caporal au 18e régiment d'infanterie : « Gradé très courageux et très dévoué, volontaire pour toutes les missions difficiles. Pendant plusieurs nuits, a réparé les brèches des réseaux de première ligne, sous le feu des mitrailleuses et le tir des engins de tranchées ennemis. »

Au front depuis le début, ce vaillant et irréprochable combattant nous a toujours donné le meilleur exemple du courage, d'endurance et de discipline.

— Voici la belle citation méritée par un de nos vaillants Palois qui a participé aux batailles de Charleroi, Grand-Couronné de Nancy, Chemin des Dames et Verdun :

Le lieutenant-colonel Méquillet, commandant le 9e régiment d'infanterie, cite à l'ordre du régiment : « Henri Edouard Lacaze, Alle 1878 [illegible] : « Très bon soldat, au front depuis le début de la campagne, brancardier volontaire depuis huit mois. Courageux, énergique et dévoué. Mérite fois. »

Toutes nos félicitations.

Critiques d'un auteur. — Mardi, à deux heures et demie, au lieu de la chaire de l'Hôpital suivre du cours Bosquet, les obsèques du général Jules Sylvain Jesse Adolphe, âgé à Bordeaux (Gers) le 24 août, victime d'une chute d'aviation dans les landes du Pont-Long.

Les Médaillés militaires, un peloton du 18e régiment d'infanterie rendant les honneurs. Les délégations du centre d'aviation, de nombreux officiers et les autorités civiles assistaient à la cérémonie.

Après l'absoute, le corps a été transporté dans la cour de l'Hôpital, où deux personnes discoures, l'un prononcé par le docteur Fauvel au nom de l'aviation, et l'autre par M. Mahaut, vice-consul de Russie, au nom des médaillés militaires, ont salué cette nouvelle victime du devoir patriotique. Le corps sera transporté à Bazadais, où aura lieu l'inhumation.

Le diesel. — Nous voici en plein diesel. Dimanche, la température qui la veille encore marquait dans la nuit du vendredi à samedi un maximum de huit degrés au-dessus de zéro, s'abaissait subitement. Le soir, un épais et lourd brouillard accentua le froid déjà vif et toute matin, un vent chaud du sud-est remplaça le diesel de nos rues et places et balaya le triple diesel qui depuis huit jours rendait si pénible la circulation.

C'est avec un grand plaisir que nos concitoyens ont pour cette élévation de température, rendue plus sensible encore par la rigueur excessive du froid subi les jours précédents. Espérons que nous en avons fini avec ce froid si intense et dur à tous et nuisant aux malheureux et que notre bon soleil de Béarn reprendra ses droits un instant méconnus.

Un calendrier Franco-Russe. — C'est avec plaisir que nous signalons une originale publication qui vient de paraître.

Le calendrier Franco-Russe pour l'année 1918 et le cours de janvier 1918.

Ils contiennent les calendriers Grégoriens et Juliens en deux styles avec indication des fêtes religieuses catholiques et orthodoxes israélites et musulmanes.

C'est un recueil précieux très intéressant et que chacun voudra mettre dans sa bibliothèque.

En vente : chez Mme Duval et Pédeutour place du Palais.

Rebaqui et Lourtalet, rue Saint-Louis; librairie Fabon, rue Henri IV. Prix, 1 fr. 75.

Chemins de fer P. O. M. — Avis : La circulation des trains, qui avait été interrompue sur certaines lignes de l'ouest par suite de la chute des neiges, a repris son cours normal sur tous le réseau.

Assistance publique et œuvres de guerre. — Il est rappelé aux personnes qui ont des mémoires à présenter pour l'année 1917 dépenses, [illegible] sanatoriums, sanatoriums, établissements hospitaliers, fournisseurs divers, etc., que ces mémoires doivent parvenir, selon le cas, à l'Assistance publique ou à la direction des œuvres de guerre, à la préfecture, avant le 15 janvier courant. Passé ce délai, les intéressés seraient obligés à voir le montant de leurs fournitures ajourné en septembre prochain.

Allocations aux réfugiés. — MM. les maires du département sont instamment priés de faire parvenir à la préfecture (bureau départemental des réfugiés) les états de paiement des allocations avant le 2 de chaque mois.

Mercuriale du marché du 7 janvier. — Bœufs de boucherie, le kilo, 1 fr. 55; vaches de boucherie, le kilo, 1 fr. 30; vaches de travail, la pièce, 600 fr.; veaux de boucherie, le kilo, 2 à 2 fr. 40; moutons gras, le kilo, 1 70; porcs gras, le kilo, 3 15 à 3 fr. 65; porc dépecé par les marchands, le kilo, 5 fr. 50; parties grasses, le kilo, 5 fr.

Poules, la paire, 13 à 15 fr.; poulets, la paire, 12 à 13 fr.; canards vivants, 14 à 16 fr.; oies grasses, [illegible] à 40 fr.; canards gras, 14 à 17 fr.; gelée la douzaine, 4 fr. 50; beurre, le kilo, 2 50 à 3 fr.; fromages, 8 fr.

Blé, [illegible] le litre, 40 fr.; [illegible] le litre, 38 fr.; [illegible] farine, 1 fr. 40.

Distribution du sucre. — C'est maintenant que nous [illegible] les consommateurs de la [illegible] de la ration de sucre fixée en vertu [illegible] 500 grammes par personne et par mois, qui [illegible] sur le [illegible] du 1er [illegible].

Par [illegible] de cette ration, il a été [illegible] aux deux premiers coupons de sucre et le premier coupon de février de [illegible] pour le mois de février.

Les deux autres coupons de février seront affectés au mois de mars. Les coupons de mars seront [illegible].

MONEIN

Mercuriale de la semaine écoulée. — Denrées. — Pain blanc, 0 65 bis. 0 60 le kilo.

Céréales. — Blé neuf, avoine, orge et seigle, prix de la réquisition; pommes de terre, 20 fr. l'hectolitre.

Bestiaux. — Bœufs de travail, 1,400 à 1,600 vaches, 1,000 à 1,200, veaux 750 à 800; génisses, 500 à 600, cochons gras, le kilo, petits vif 3 20 à 3 50, porcelets et nourrains, 90 à 100 fr.

Fourrages, les 50 kilos, paille, 3; foin, 7 à 8.

Volailles. — Poules, la paire, 10 à 12; poulets 8 à 9; canards gras, 14 à 18, dindes, 28 à 30.

Œufs, 3 60 à 3 75 la douzaine.

Gibier. — Cailles, 2 fr.; perdreaux, 3; lièvres, 10 à 12; lapins, 7 à 8.

Vins. — Blanc, 200 à 250, rouge, 300 à 5[illegible] les 500 litres suivant degré et qualité.

Marchés à peu près nul à cause de la neige qui recouvre la terre depuis huit jours et le dégel ne vient pas. Semaine de froids très rigoureux et chutes de neige à plusieurs reprises.

BAYONNE

Mort de froid. — Un [illegible], Jean Lo[illegible], 55 ans, natif d'Augin, sans domicile fixe, avait pris l'habitude de dormir sur une voûte du rempart Lachepaillet. On vient de découvrir le cadavre du malheureux mort d'une congestion occasionnée par le froid.

BIARRITZ

Autour de l'affaire Bolo. — Nous apprenons que les biens du mentiste Bolo, tant à Biarritz qu'à Arbonne, viennent d'être placés sous séquestre, par ordre supérieur.

Hautes-Pyrénées

TARBES

Une double arrestation. — Ce sont celles de la nommée Jeanne Saux, femme Rolloc, 30 ans, de Bordeaux, marchande forraine, et de Jeanne Dubois, épouse Campagne, 27 ans, [illegible] à Paris, arrêtées à Toulouse par la police mobile. Ces dernières sont accusées d'un vol de 500 fr. au préjudice d'un sous-officier d'artillerie lourde de notre garnison.

Tribunal correctionnel. — A l'audience de vendredi 4 janvier, un seul jugement est rendu. Mouillaire de lait, huit jours de prison, 50 francs d'amende, insertion du jugement dans les journaux locaux et affichage dudit jugement pour [illegible] du lait dans une proportion de 20 à 25 pour cent, à la femme Mousserolles Marie, 29 ans, de Séméac. Défenseur, Me Lapère.

État civil du 5 janvier. — Mariage : Edouard Beaumont, cultivateur, et Marie Lazarito, ouvrière à l'arsenal.

Publications de mariage : Paul Candelotto, soldat au 18e d'artillerie et Louise Lufian, Tarbaise. — Louis Bernalat, administrateur de 1re classe de commune mixte, et Paula Garbaud, sans profession. — Jean Soudat, boucher, et Jeanne Soudat, sans profession — Bernard Guera, ajusteur et Catherine Sorlem, ouvrière à l'arsenal. — Victor Sarrat, maréchal des logis d'artillerie, et Joséphine Lacaudère, sans profession. — François Ducos, soldat d'infanterie, et Jeanne Rieaud, couturière.

Décès : Catherine Vigneaux, veuve Verdier, 83 ans, cours de Reffye, 4. — Tran Kun Bung, travailleur colonial, 22 ans, hôpital. — Joseph Costets, épicier, 57 ans, rue Massey, 12. — Auguste Castaing, sans profession, 6[illegible] ans, rue des Petits-Pastés, 22. — Jean-Baptiste Lebel, soldat, 11e d'artillerie, 23 ans, rue Brauhalan, 37.

LOURDES

Audience correctionnelle du 5 janvier. — Le tribunal a rendu samedi son jugement dans deux affaires de complicité de désertion.

— Une dame M. P., poursuivie pour avoir fourni des indications utiles pour le passage en Espagne d'un troublot algérien, lequel d'ailleurs se trompa de route et fut arrêté, est acquittée.

— Dans la seconde affaire il y a trois prévenus : la mère et les deux filles. La veuve P. est relaxée. Les deux dames B. et Z. P. sont condamnées à un an de prison et 20 francs d'amende chacune.

Au commissariat. — Par décret du président de la République, la mise hors du commissariat de police de Lourdes est étendue à toutes les communes des cantons de Lourdes et Saint-Pé.

Au marché de jeudi. — Un marchand ambulant du département des Landes, en dehors du forain a été [illegible] d'un procès-verbal.

Le pain. — M. Lanze maire, adresse l'avis suivant aux habitants de Lourdes :

« A partir du 1er janvier 1918 le rationnement du pain commencera à être appliqué. La fabrication en sera restreinte d'un étiquette. Je fais un pressant appel à votre patriotisme pour accepter cette réduction avec courage. Un [illegible] aussi, vous aurez une grande part dans la victoire qui [illegible] la France de ses plus [illegible] ennemis et l'amènera une paix solide et durable.

« Habitants de Lourdes,

« Un vous prévoit un pain, vous assurerez L'ALIMENTATION DE NOS BRAVES SOLDATS, qui se font tuer aux tranchées pour défendre notre honneur et notre liberté.

« Que les riches sachent songer à ceux qui sont moins heureux et leur laissent la part plus grande. Noël ne voulant avoir à se reprocher d'avoir, par son égoïsme, sa gourmandise, privé les nombreuses familles de ce pain qui leur est indispensable pour leur subsistance et leur développement physique.

« Les farines n'étant allouées aux communes que proportionnellement à leur population, en n'consommant pas, vous risquerez de rester des jours entiers sans pain. Réduisez donc votre consommation autant que vous pourrez : c'est un devoir patriotique, et je suis certain que vous l'accomplirez jusqu'au bout. »

Les 2 Ides. — A la suite des dernières gelées, on signale, dans bon nombre de maisons, la rupture intérieure de la canalisation d'eau.

Le gaz. — Voici les heures de la nouvelle réglementation. Matin : de 4 h. 30 à 5 h. 30; de 7 h. à 9 h.; de 10 h. 30 à 1 heure. — Soir : de 5 h. 30 à 8 heures.

BARASTINS

Nomination. — M. Fabre, juge de paix à Barastins, est nommé en la même qualité à Villefranque.

MAUBOURGUET

Citation. — M. Lafourcade, sous-lieutenant mitrailleur au 21e est cité à l'ordre du régiment :

« Excellent officier, d'une ténacité et d'un dévouement [illegible] d'éloges. Au front depuis 1915 s'est fait remarquer dans tous les engagements auxquels son régiment a pris part par son zèle et sa bravoure, notamment pendant la difficile période d'avant-postes, du 17 au 13 novembre 1917. Nos bien sincères félicitations à cet officier et à sa famille.

GALAN

Nomination. — M. Castex, ancien procureur à Murande, nouvellement substitut du procureur général près la Cour d'appel de Bordeaux, est nommé avocat général près la dite Cour.

LABLADES

Mort pour la France. — Aubin Monvielle, [illegible] d'infanterie, est tombé au champ d'honneur le 19 novembre, mortellement frappé d'une balle au front. La mort de ce [illegible] jeune homme, bon affabile, jouissant parmi à six le nombre des victimes de cette dure guerre. Nous [illegible] à la famille Monvielle nos bien sincères condoléances.

LEDS

Citation et croix de guerre. — Notre vaillant ami, M. [illegible], M. Jean Fabre d'Abos, maréchal des logis d'artillerie, a été cité à l'ordre du régiment dans les termes les plus élogieux.

M. l'abbé Fabre fut un élève des plus distingués du Grand Séminaire de Tarbes.

Félicitations sincères. — Samedi, vers midi, un attroupement considérable s'est formé autour d'un [illegible] de tonne, du centre de la ville qui venait de recevoir une provision assez importante de lait. Il a fallu ramener la police pour rétablir un service d'ordre.

Sauvage agression. — Vendredi dernier, vers [illegible] du soir, la femme Soulerous, qui tient un bar rue Pasteur, rentrait du service des consommations à trois Malgaches. Les trois Malgaches la renversèrent et la rouèrent de coups. La bonne étant venue au secours de sa maîtresse subit le même traitement. Un des agresseurs a été arrêté par des civils.

Neige et glace. — M. le maire de Tarbes rappelle à la population, dans un communiqué que nous relevons, qu'en temps de neige les riverains de chaque rue sont tenus de briser la glace et de balayer les neiges sur les trottoirs, et d'y répandre du sable, des cendres, et autres matières analogues.

Il est à [illegible] de riverains sentent quelle les prescriptions d'un arrêté qui existe quoi dans leur intérêt que dans celui des piétons.

Gers

L'ECHANGE DES COUPURES

La Chambre de commerce du Gers informe les intéressés qu'elle échangera les [illegible] usagées à la Banque de France les mardis 8, 15 janvier courant, de neuf heures à midi.

AUCH

Sulfate de cuivre. — Le directeur des services agricoles rappelle aux viticulteurs du Gers qu'ils auront à se présenter chez leur représentant avant le 13 janvier à l'effet d'effectuer le versement du tarif de la première livraison de sulfate de cuivre.

Tribunal correctionnel. — Jeudi, le tribunal a relaxé comme ayant agi sans discernement, le jeune [illegible], garçon de quinze ans, cultivateur à Castelnau-Rivière-Basse, inculpé de vol, et l'a confié à la colonie agricole de Gensac jusqu'à l'âge de dix-huit ans.

État civil de la semaine. — Décès : Guiral Emile, cordonnier, 14 ans, avenue de la Gare, 10. — Urruhzu Joseph, 18 ans, rue Pasteur. — Lappa Vincent-Paule, 11 mois, rue Victor-Hugo, 137. — Asile des vieillards, 2 décès. — Asile des aliénés, 4 décès.

MIRANDE

Réglementation de la vente de viande de boucherie. — Par un arrêté du 27 décembre 1917, le maire a obligé les bouchers à délivrer à tout acheteur, même sans requisition de sa part, un bulletin de vente à leur nom et adresse indiquant en même temps que l'espèce de viande et la quantité des morceaux fournis, le prix de l'unité de prix par morceaux ainsi que le prix et la quantité livrée. En outre, il ne pourra être fait usage, pour les pesées, que de papier d'emballage ou de cartonne dont le poids ne pourra dépasser 18 à 20 kilos la rame de 480 feuilles, au format de 6 sur 50, il ne pourra être placé sur le plateau de la balance qu'une seule feuille de papier par pesée.

État civil de décembre 1917. — Décès : Lucien Bernard Blanchard, marin, 22 ans, avenue Chanzy. — Marie Jeanne Saint-André veuve, 71 ans, à l'hôpital. — Jean Marie Léon Pujos, marié, facteur des postes, 47 ans, rue Saint-Roch. — Joseph Paulin Dallas, veuf, 67 ans, rue Lafitteau. — Paul Berthelot, veuf, 87 ans, boulevard Saint-Pierre.

Haute-Garonne

SAINT-GAUDENS

Le « Bureau de Jésus ». — C'est samedi prochain 12 janvier, au théâtre de Saint-Gaudens, qu'aura lieu la représentation du « Bureau de Jésus » pièce en deux actes et quatre tableaux, d'Emile Rochard, donnée par le théâtre de l'Evangile, sous le haut patronage de S. Em. le cardinal Amette et de Nosseigneurs les évêques de France. Il est inutile de parler du succès de ce drame qui n'a aucun rapport avec le cinéma et qui est interprété par les meilleures actrices des théâtres de Paris. Prix des places habituels des tournées. Pour la location, s'adresser comme d'usage.

Lot-et-Garonne

AGEN

Légion d'honneur. — Le chef de bataillon Henri Gaston Jaubert d'Aubry, de Puymoron, commandant le 3e bataillon du 9e d'infanterie, est promu officier de la Légion d'honneur.

Au 9e d'infanterie. — M. Berjonneau, du 9e d'infanterie, chef de bataillon au 20e, passe au 338e d'infanterie.

Au 117e d'artillerie. — M. Bérin, vétérinaire aide-major de 2e classe au dépôt du 117e d'artillerie lourde, à Agen, est nommé au 216e d'artillerie.

Infanterie. — Sont promus, à titre définitif, au grade de lieutenant de réserve et affectés à leur corps : les sous-lieutenants de réserve L. Lagarosse et R. Latorse.

En Cour d'appel. — A été maintenu en fonctions jusqu'à nouvel ordre, M. Aubert, premier président de la Cour d'appel d'Agen, atteint par la limite d'âge.

Le cambriolage d'Aiguillon. — Nous avons parlé du cambriolage d'Aiguillon, où Mme Cameron, marchande de volailles, avait été volée après avoir été chloroformée par son neveu le jeune René Péjan.

Il a été interrogé, ainsi que son complice, Albert Lapouble, qui n'a voulu rien avouer. Quant à l'autre il a fait des aveux complets à M. le juge d'instruction.

René Péjan a pour défenseur Me Broca. Albert Lapouble a manifesté le désir d'être défendu par un avocat de Bordeaux.

NERAC

Dames de secours aux blessés et malades militaires. — Comme les années précédentes, depuis le commencement de la guerre, le produit des quêtes qui ont eu lieu à Nérac à l'occasion des représentations cinématographiques, a été remis au Comité, qui en a fait emploi pour l'amélioration du sort des militaires hospitalisés à Nérac.

Pendant l'année 1917, ce produit s'est élevé à 507 fr. 85, dont 227 fr. 25 ont été recueillis au théâtre et 150 francs au café Henri-IV.

Le Comité remercie les donateurs de leurs dons généreux.

Au profit de l'Œuvre du Soldat au Front. — Cette un [illegible] cinématographique réellement sensationnel qui aura lieu le vendredi 11 janvier, au cinéma du Grand-Théâtre, sous le patronage du Touring-Club de France au profit de l'Œuvre du Soldat au Front. Une série de 2,000 mètres de films de grande actualité, pris sur le vif et sans aucun truquage, seront commentés par un journaliste célèbre, M. Benoist de Tarcan, et donneront au public une idée saisissante de la sanglante bataille de Verdun et des hauts faits de la bravoure française.

Ce spectacle, le plus sensationnel qui ait été offert à la curiosité du public, ne pourra être donné qu'une seule fois. Il sera donc prudent de réserver ses places à l'avance.

VILLENEUVE-SUR-LOT

Avis. — Les propriétaires des sections de Soulerous, Sainte-Radegonde et de Courbiac, qui ont fait des fournitures de foin à la réquisition, sont invités à se présenter dimanche prochain 13 janvier, à la mairie de Villeneuve, de neuf heures à midi, pour en toucher le montant.

Deux des sections de Saint-Sulpice, La Gelée, Saint-Germain et Calonges pourront se présenter chez M. Blaquière, conseiller municipal à Villeneuve, à partir du dimanche 13 janvier, pour recevoir le prix du foin par eux livré.

MARMANDE

Le temps. — La température s'est enfin radoucie le dégel a commencé dans la journée de dimanche, et le soir 7 janvier, toute la glace et neige avaient disparu.

Etat-Civil de Bordeaux

DECES DU 8 JANVIER

Jean Tornier, 62 ans, rue Monsarrat, 79. Veuve Dubon, 73 ans, rue des Ayres, 31. Marie Musseau, 47 ans, rue Bouhaley, 19. Marie Monrot, 80 ans, rue Huet, 80. Pierre Blanc, 62 ans, rue du Sablonat, 4. Veuve Cazes, 81 ans, rue Galin, cité Pinnary. Veuve Tomas, 66 ans, rue Pédouret, 24. Joseph Pinchourot, 40 ans, rue Vinaigre, 24. Ernest Sauv